



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Corse | 2018

Calenzana – Teghja di Linu II, Luzzipeu

Fouille programmée (2018)

Jean Sicurani



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/50231>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean Sicurani, « Calenzana – Teghja di Linu II, Luzzipeu » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 08 janvier 2021, consulté le 24 février 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/50231>

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Calenzana – Teghja di Linu II, Luzzipeu

Fouille programmée (2018)

Jean Sicurani

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Association pour la recherche préhistorique et protohistorique en Corse

- 1 L'opération de terrain s'est déroulée durant l'été 2018. Dans un premier temps, elle a consisté en un nettoyage des différentes zones de fouille (deux fouilles et un sondage de 1 m²), réparties dans deux secteurs du gisement : le secteur IV et le secteur V. Un total de fouille de 30 m² a été réalisé (secteur IV = 7 m², secteur V zone 3 = 1 m² et zone 2 = 22 m²).
- 2 La fouille du secteur IV a permis de mettre en évidence, par la présence d'éléments lithiques taillés trouvés à différents endroits de l'aire de fouille, un niveau d'occupation préhistorique (US12). Ce niveau anthropique avait déjà été mis au jour lors de la précédente campagne de fouilles et rattaché hypothétiquement à une ère chronoculturelle du Néolithique moyen. Des éléments lithiques et céramiques viennent conforter cette hypothèse.
- 3 Concernant le secteur V, nous avons entrepris un sondage dans la zone 3 (sondage VI), au pied d'une structure en élévation (I), qui pour l'instant a livré peu de données, si ce n'est quelques éléments lithiques taillés. Nous avons en effet concentré nos efforts sur la zone 2, à proximité d'une autre structure en élévation (structure VI), où une surface de 22 m² a été ouverte. Le but était d'obtenir des informations nous permettant de comprendre le statut général du secteur ou plus globalement du site. De nombreux éléments lithiques y ont été mis au jour, et notamment des armatures tranchantes.
- 4 Cette typologie soulève des questionnements sur l'attribution chronologique des unités stratigraphiques. Dans le cadre du PCR intitulé « Approche géoarchéologique des

paysages de Corse à l'Holocène, entre mer et intérieur des terres » (« Trà Mare è Monti »), coordonné par M. Ghilardi, a été réalisé un carottage de 5,65 m dans l'étang de Crovani. La datation radiocarbone de la carotte réalisée à 5,00 m de profondeur a révélé un âge d'environ 3900-3800 av. J.-C. (Néolithique moyen II/Néolithique récent).

- 5 Des analyses palynologiques ont été réalisées tous les 0,50 m et ont révélé (résultats provisoires sur 10 échantillons) une végétation dominée par les espèces arboréennes depuis 6 000 ans environ. Un carottage effectué dans la source pérenne proche de la statue-menhir de Marcuncellu (secteur I) a lui aussi donné des résultats chronologiques. Beaucoup d'éléments sont en cours d'étude, les résultats seront communiqués ultérieurement.
- 6 Les analyses de caractérisation des obsidiennes ont donné des résultats très intéressants quant à la provenance des roches. Le Monte Arci, avec ses différentes sources, en est le lieu privilégié. Un unique élément (fragment de lame) trouverait son origine – sous réserve de confirmation – à Lipari !

INDEX

Année de l'opération : 2018

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwp5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWTHVxnZWN>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtUjUlXQZ5ba>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjMFrjr1utW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVPuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEznNgQ3h63>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbfqVEeganP>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSVdwKcS3MI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDhZmKFAlZa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmxvuuXHSTS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgefWJa13yZ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvw7qwGBX9r>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmn4k8f28dv>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1vSh3lhHm>

AUTEURS

JEAN SICURANI

ARPPC